

Note de Présentation

Budgets Primitifs 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget.

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 1^{er} Janvier 2024 conformément à la délibération 2023.392 du Conseil Communautaire du 16 Octobre 2023.

Le budget est un acte réglementaire qui délimite le cadre dans lequel va s'exercer la gestion pour la période de référence.

Le budget s'exécute selon un calendrier précis et se compose de différents documents budgétaires.

Cet acte de prévision est soumis à des règles de gestion et de présentation issues du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et des nomenclatures comptables et budgétaires applicables.

La présentation de l'ensemble des documents budgétaires officiels faisant l'objet d'un vote en Assemblée Délibérante et d'une transmission au contrôle de légalité doit répondre à un formalisme précis, tant sur la forme que sur le fond.

Le budget se présente sous la forme de deux sections, fonctionnement et investissement, et le montant des dépenses et des recettes de chacune des deux sections doit être équilibré. Les dépenses et les recettes sont regroupées par chapitre budgétaire, ventilé chacun par article comptable.

Le budget primitif 2024 reprend les orientations budgétaires présentées lors du Conseil Communautaire du 7 Mars 2024.

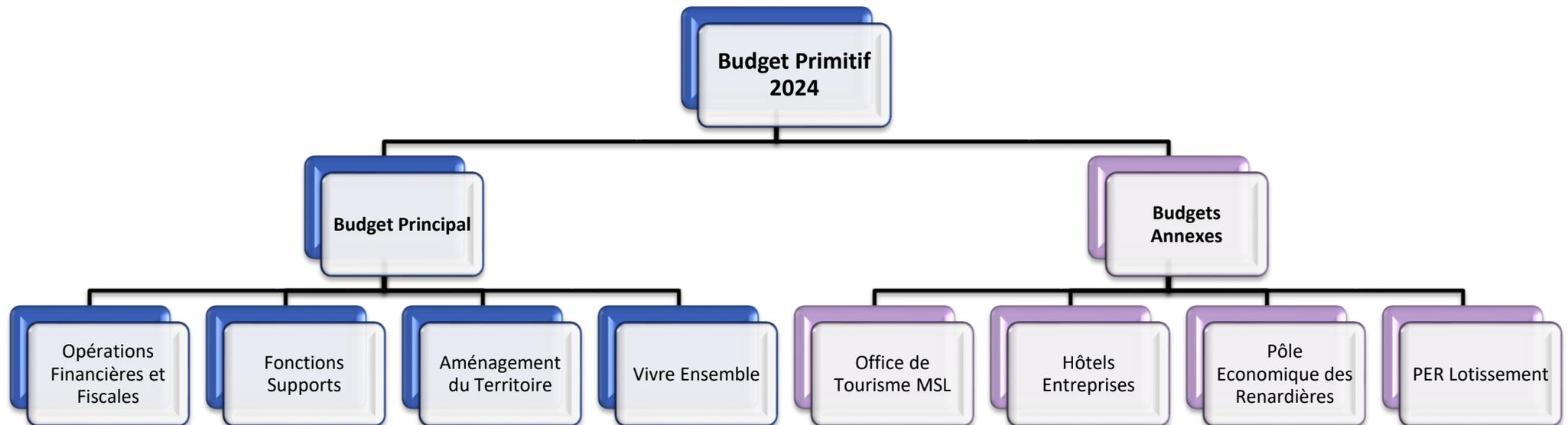
Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Pour l'année 2024, le Budget de Moret Seine et Loing s'élève à 44 221 898 € et se décompose comme suit :

⇒ Section d'investissement dont RAR 2023 : 8 860 918 €

⇒ Section de fonctionnement : 31 770 419 €

⇒ Budgets Annexes (fonctionnement et investissement) : 3 590 561 €



Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

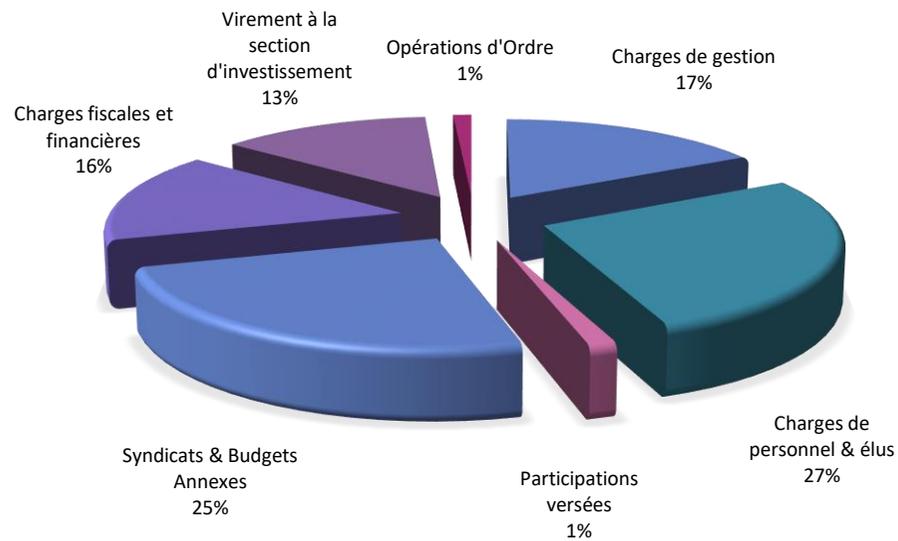
Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

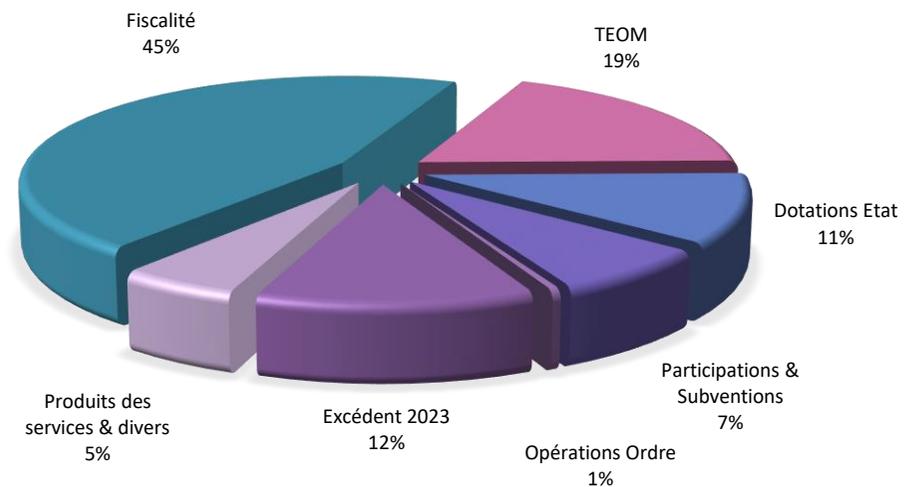
I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

Section de Fonctionnement - Dépenses 2024



Section de Fonctionnement - Recettes 2024



Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Dépenses de Fonctionnement : 31 770 419 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Les dépenses de fonctionnement réelles se décomposent en sept rubriques principales :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 5 095 558 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 8 548 946 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par l'augmentation mécanique des salaires, SMIC et effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
Effectif de la collectivité au 1^{er} Janvier 2024 se répartissant comme suit :
 - Agents fonctionnaires : 103
 - Agents sous contrat (droit public), hors élus, stagiaires, apprentis et vacataires : 67
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 416 512 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 8 671 583 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez les Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion ;
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme Moret Seine et Loing et Pôle Economique des Renardières ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 524 000 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 1^{er} Janvier 2024 : 4,05 %) ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 16 400 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

- Dotations provisions semi-budgétaires – Chapitre 68 : 20 220 €
→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir des informations communiquées par le comptable public.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections
→ L'amortissement est défini d'une manière générale comme étant la réduction irréversible répartie sur une période déterminée – Pour l'année 2024 : 355 200 € ;
→ Le virement vers la section d'investissement pour 4 122 000 € permet de financer les opérations d'investissement et de réduire le recours à l'emprunt ;
Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir le remboursement de la dette en capital ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Recettes de Fonctionnement : 31 770 419 €

Les recettes de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 20 287 752 € (*produits prévisionnels au budget primitif*)

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux fixé à 26,29 % : 2 920 300 €
- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 430 509 €
- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOM : 213 933 € (dont 138 629 € prélevés par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe sur le foncier bâti – Taux fixé à 3,60 % : 1 940 000 €
- Taxe sur le foncier non bâti – Taux fixé à 2,25 % : 26 300 €
- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 101 444 €
- Taxe habitation sur les résidences secondaires : 522 740 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhère la CCMSL pour gérer la compétence : 5 871 170 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 5 584 202 €

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE : 1 285 116 €

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 139 400 € ;

→ Redevance des mines et taxe de séjour collectée : 6 800 € ;

→ Taxe de séjour : 6 000 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 5 794 008 €

→ Ce chapitre est composé :

- des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) impactées par la contribution au redressement des finances publiques prélevée par l'Etat (estimation 1,2 M€ pour 2024) ;
- des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, FEADER, DRIEAT, Agence de l'Eau, CNAV,... ;
- Allocations de compensation : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'Etat ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75, 76 et 013 : 1 683 127,52 €

→ Ce chapitre constate :

- les produits générés par les services de la petite enfance, le centre aquatique, les services jeunesse & sport, les centres sociaux et les haltes fluviales ;
- la participation du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing ;
- la participation des budgets annexes et du SIDASS Moret Seine et Loing ;
- les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire ;
- autres produits divers ;

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 128 404 €

→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;

→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

- L'excédent de fonctionnement 2023 : 3 877 127,48 €

Le résultat 2024 intègre l'excédent de fonctionnement du budget annexe Ancien Site ABB dissout au 31 Décembre 2023 pour 9 092,83 € – Délibération 2023.150

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	Crédits 2023	BP 2024
Charges à caractère général	5 217 657 €	5 095 558 €
Charges de personnel	7 891 480 €	8 548 946 €
Contribution aux syndicats	6 873 660 €	7 292 075 €
Autres charges de gestion courante	1 481 059 €	1 379 508 €
Charges fiscales	4 415 135 €	4 416 512 €
Charges financières	544 000 €	524 000 €
Charges exceptionnelles	16 580 €	16 400 €
Dotations aux provisions	36 000 €	20 220 €
Dépenses imprévues	190 219 €	0 €
DEPENSES REELLES	26 665 790 €	27 293 219 €
DEPENSES ORDRE	4 530 660 €	4 477 200 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 196 450 €	31 770 419 €

Recettes de Fonctionnement	Crédits 2023	BP 2024
Produit des services	1 162 090 €	1 466 584 €
Impôts et taxes	19 319 307 €	20 287 752 €
DGF	1 283 189 €	1 330 600 €
Dotations Etat	1 988 106 €	2 153 552 €
Subventions et autres dotations	2 228 376 €	2 309 856 €
Recettes diverses	101 561 €	216 544 €
RECETTES REELLES	26 082 629 €	27 764 888 €
RECETTES ORDRE	98 350 €	128 404 €
Excédent N – 1 reporté	5 015 471 €	3 877 127 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	31 196 450 €	31 770 419 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

	Crédits 2023	BP 2024
Dépenses réelles	26 665 790 €	27 293 219 €
Recettes réelles - hors cession	26 082 629 €	27 764 888 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	- 39 161 €	- 995 669 €
Epargne Brute (CAF Brute)	- 583 161 €	- 471 669 €
Remboursement du capital	1 140 000 €	1 122 000 €
Epargne Nette (CAF Nette)	- 1 723 161 €	- 650 331 €

	Crédits 2023	BP 2024
Encours de dette au 31 Décembre	11 105 112 €	9 996 450 €
Capacité de désendettement en année	Non significatif	21,19

	CA 2023
Encours de dette au 31 Décembre	11 105 112 €
Capacité de désendettement en année	6,24

Informations financières - Ratios	Crédits 2023	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement / population	663,54 €	681,53 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	649,03 €	693,31 €
Dépenses d'équipement brut / population	100,34 €	108,92 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	276,34 €	249,62 €
DGF / population	31,93 €	33,23 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	29,59 %	31,32 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	106,61 %	102,34 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,46 %	15,71 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	42,58 %	36,00 %

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

2. Section d'Investissement

Dépenses d'Investissement : 8 355 581,31 € + RAR 2023 : 505 336,69 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20 (hors 204), 21 et 23 : 3 514 490,76 € + RAR 2023 : 505 336,69 €

→ Ce chapitre regroupe des opérations structurantes :

- Création d'une patageoire au Centre Aquatique – Solde de l'opération → Financement par l'Etat ;
- Extension de la Micro Crèche – Solde de l'opération → Financement par la CAF et l'Etat ;
- Réaménagement de la passerelle de la Voulzie entre Champagne et Moret Loing et Orvanne → Financement par l'Etat ;
- Installation de bornes distributrice d'eau et d'électricité à la Halte Fluviale à Moret – Solde de l'opération → Financement par l'Etat ;
- Rénovation des murs du Parc Violette Rette à Vernou la Celle sur Seine ;
- Multi Accueil La Farandole – Remplacement des menuiseries → Financement par la CAF ;
- Réaménagement de la Grange des Graillons – Démarrage de l'opération → Financement par la Région IDF ;

Et les programmes récurrents de remise en état ou de renouvellement du patrimoine et des équipements ;

- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 341 912 €

→ Fonds de concours attribué à chaque commune membre pour des opérations d'investissement – Solde du dispositif de 2019 ;

→ Fonds de concours attribué aux communes membres pour le déploiement du schéma cyclable ;

→ Déploiement de la fibre optique par Seine et Marne Numérique – Financement du raccordement des sites isolés identifiés depuis 2020 pour un montant de 538 188 € sur la période 2024 à 2026

- Emprunts – Chapitre 16 : 1 133 902 €

→ Remboursement des dépôts de garantie reçus ;

→ Remboursement de la dette en capital ;

Le montant de la dette du budget principal s'élève à 11 105 112 € au 1^{er} Janvier 2024

Le taux d'endettement 2024 (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 40 %

Taux d'endettement = nombre d'année que mettrait la collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources propres, soit moins d'1 an pour MSL

- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 720 000 €
→ Avance remboursable versée au Budget annexe PER Lotissement pour l'acquisition des terrains et les frais d'études pour la viabilisation de la phase 2 de la tranche 4.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 128 404 €
→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 2 516 872,55 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.
Le résultat 2024 intègre l'excédent d'investissement du budget annexe Ancien Site ABB dissout au 31 Décembre 2023 pour 6 546,28 € – Délibération 2023.150

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

Recettes d'Investissement : 8 527 698,10 € + RAR 2023 : 333 219,90 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent comme suit :

- Subventions – Chapitre 13 : 770 824 € + RAR 2023 : 333 219,90 €
→ Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77 et CAF ;

- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 114 969,76 €
→ La Loi de Finances 2021 a mis en œuvre la réforme d'automatisation de la gestion du FCTVA. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % ;

- Excédents de fonctionnement capitalisés – Chapitre 1068 : 2 688 989,34 €
Couverture du déficit de l'exercice 2023 intégrant le besoin de financement des RAR 2023 ;

- Emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16 : 0 €
→ Pas d'enveloppe d'emprunt au budget prévisionnel pour 2024 ;

- Autres immobilisations – Chapitre 27 : 462 200 €
→ Restitution de l'avance versée au Budget annexe Pôle Economique des Renardières pour la transférer au Budget annexe PER Lotissement ;

- Cessions d'immobilisation – Chapitre 024 : 13 515 €
→ Cession en cours d'une parcelle à Montigny sur Loing ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Le virement de la section de fonctionnement : 4 122 000 €
- Les dotations aux amortissements : 355 200 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	31 770 419,00 €	27 893 291,52 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	3 877 127,48 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		31 770 419,00 €	31 770 419,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	5 838 708,76 €	8 527 698,10 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	505 336,69 €	333 219,90 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	2 516 872,55 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 860 918,00 €	8 860 918,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		40 631 337,00 €	40 631 337,00 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME MORET SEINE ET LOING

Résultats 2023 = 3 418,97 €

Participation 2024 du budget principal = 407 360 €

Opérations 2024 :

Réalisation d'un film promotionnel subventionné par l'Etat à hauteur de 80 %

Acquisition d'audiophones pour les groupes et d'une boucle magnétique pour les personnes handicapées.

Campagne promotionnelle : valorisation du patrimoine avec l'accueil de blogueur, la modification de la signalétique et la participation à des congrès et salons du tourisme.

Réédition du Guide « Nature et Aventure »

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	730 780,00 €	727 361,03 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	3 418,97 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		730 780,00 €	730 780,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	46 641,50 €	52 450,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	5 808,50 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		52 450,00 €	52 450,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		783 230,00 €	783 230,00 €

BUDGET ANNEXE – HOTEL ENTREPRISES

Résultats 2023 = 183 127,50€
Participation 2024 du budget principal = 0 €

Opérations 2024 :

Provision pour le remplacement de menuiserie et le déploiement de la fibre optique dans tous les modules.

Sécurité du bâtiment – Installation d'un interphone ou fermeture automatique aux accès extérieurs

Remise en état des locaux vides pour la location
Charges d'entretien courant

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 : 704 495 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	335 532,00 €	152 404,50 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	183 127,50 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		335 532,00 €	335 532,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	182 456,66 €	224 146,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	41 689,34 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		224 146,00 €	224 146,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		559 678,00 €	559 678,00 €

BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Résultats 2023 = 103 407,74 €

Participation 2024 du budget principal = 125 740 €

Tranche 3 Bis – Les Remises

Le lot 8 B a été vendu le 11 Mars 2024

2 lots restent à commercialiser

Tranche 4 – Phase 1 – Les Clubs

Le dernier lot est en cours de cession.

Des travaux de branchements seront réalisés en fonction des ventes pour finaliser les tranches 3 Bis et 4 P1

Encours de la dette au 1^{er} Janvier 2024 : 666 667 €

Transfert des terrains acquis en 2023 vers le nouveau budget annexe PER MSL Lotissement

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	135 401,00 €	126 113,67 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	9 287,33 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		135 401,00 €	135 401,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	672 252,00 €	578 131,59 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	94 120,41 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		672 252,00 €	672 252,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		807 653,00 €	807 653,00 €

BUDGET ANNEXE – PER MSL Lotissement

Création du Budget au 1^{er} Janvier 2024
Participation 2024 du budget principal = 720 000 €
par le dispositif d'avance remboursable

Tranche 4 – Phase 2 – Les Trop Chères
Transfert des terrains acquis en 2023 par le
budget annexe Pôle Economique des Renardières
Lancement des études de faisabilité pour la
réalisation d'un lotissement de 3 hectares
Provision pour le diagnostic d'archéologie
préventive.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	720 000,00 €	720 000,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	- €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		720 000 €	720 000 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	720 000,00 €	720 000,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		720 000,00 €	720 000,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		1 440 000,00 €	1 440 000,00 €

BUDGET PRIMITIF 2024 – PRINCIPAL et ANNEXES

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	33 692 132,00 €	29 619 170,72 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 072 961,28 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 692 132,00 €	33 692 132,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	7 460 058,92 €	10 102 425,69 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	505 336,69 €	333 219,90 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	2 564 370,39 €	94 120,41 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 529 766,00 €	10 529 766,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		44 221 898,00 €	44 221 898,00 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 077-247700032-20240404-DL202429-BF